

## Contrat de prestation de service iZicab Entreprise

### Coordonnées de l'abonné

Nom ou raison sociale : CBM VOYAGES - CI  
Adresse : Résidence NABIL, Ave du G<sup>al</sup> de Gaulle / Rue du Commerce  
Immatriculée au RCCM de : RCN<sup>o</sup> CI-ABI sous le numéro : 1420063W  
Code postal : 17BP410 Ville : Abidjan 17 Téléphone : 203 118 50 / 70

Nous ci-dessus désignés, souscrivons auprès de la société de Faro Consulting, un contrat de prestation dénommé **iZicab Entreprises**, dans les conditions générales indiquées au verso.

### Contact administrateur de l'abonnement

Mme  Mlle  Mr

Nom\* : LASSEY Prénom(s)\* : EKO THEODORE  
E-mail : E.lassey@cbmvoyages-ci.com Téléphone : 203 118 50 / 70

### Contact du chargé de suivi de la facturation

Mme  Mlle  Mr

Nom\* : KOFFI Prénom(s)\* : Nelene  
E-mail : m.koffi@cbmvoyages-ci.com Téléphone : 09 41 68 08

### Conditions particulières

- Prestations de services effectuées par Faro Consulting pour compte propre**
  - ✓ Frais d'abonnement au service : 0 euro.
  - ✓ Frais de gestion de gestion : 0 euro.
- Prestations de services effectuées par les chauffeurs de VTC et facturées par Faro Consulting pour compte de tiers**
  - ✓ Montant des courses de VTC suivant les tarifs en vigueur et indiquées au moment de la prise en charge de la course.
  - ✓ Le montant de ces prestations s'entend TTC et inclut un TVA non déductible sauf dispositions particulières, au taux de 10%.
  - ✓ Nous donnons mandat à la société Faro Consulting de payer pour notre compte les sommes ci-dessus aux chauffeurs de VTC ayant effectués les prestations.
- Modalités de facturation et de paiement**
  - ✓ L'ensemble des prestations ci-dessus fait l'objet d'une facturation mensuelle émise par Faro Consulting au début du mois suivant celui durant lequel les prestations sont effectuées.
  - ✓ Règlement par virement bancaire, chèque ou dépôt d'espèce sur le compte de la société à date de réception de la facture

### Conditions générales

- L'Abonné déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales figurant en annexe du présent document.

### Pièces à retourner et signature

Je vous retourne :

- ✓ Ce contrat dûment rempli, daté et signé
- ✓ Les 2 pages de conditions contractuelles paraphées
- ✓ La liste des utilisateurs du service

Fait à Abidjan, le 28/08/2014

Signature, cachet et qualité de l'abonné

...Et je conserve une copie de ce contrat et de ses conditions contractuelles.

**CBM VOYAGES CI**  
Galerie Résidence NABIL  
17 BP 410 Abidjan 17  
Tél: 20 31 18 50 / 70

*[Signature]*  
Directeur

## 1. DEFINITIONS

Les termes débutant par une majuscule au sein des présentes Conditions Générales d'utilisation, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel, auront la signification qui leur est donnée ci-après.

Client : désigne la Société indiquée sur le contrat d'utilisation du service.

Commande : désigne le contrat qui se forme entre le Client et la Société. La Commande vaut engagement de la Société à mettre à disposition un Chauffeur en capacité d'exécuter la course.

Conditions Générales d'utilisation : désignent les présentes conditions générales applicables au service IZICAB.

Contrat : désigne ensemble le contrat de prestation, les Conditions Générales d'Utilisation.

Plateforme de réservation : désigne le système informatique de Faro Consulting, permettant de passer les Commandes de courses.

## 2. DOCUMENTS

Le Contrat constitue l'intégralité des engagements existant entre les Parties. Il remplace et annule tout engagement oral ou écrit antérieur relatif à l'objet du Contrat.

## 3. OBJET

Le service fourni par la Société s'adresse au Client et à leurs collaborateurs qui souhaitent fournir un service de véhicule de tourisme avec chauffeur à leur Clientèle pour des trajets vers ou depuis l'aéroport et les gares parisiennes. La Société met à disposition du Client des chauffeurs ayant la qualité d'exploitant de voitures de tourisme avec chauffeur conformément aux dispositions des articles L231-1 à L231-4 du code du tourisme. Le service est disponible 2h/24, 7j/7.

La Société se réserve le droit de modifier les conditions générales d'utilisation du service en totalité ou en partie, à tout moment après en avoir informé le Client.

## 4. EFFET, DUREE, RECONDUCTION ET RESILIATION

Le contrat est prévu sans durée d'abonnement ni de frais d'ouverture de compte.

Sans préjudice de ses autres droits résultant du Contrat, chaque partie peut résilier le Contrat avec effet immédiat moyennant notification écrite.

## 5. CREATION D'UN COMPTE CLIENT

La commande de véhicule requiert la création préalable d'un compte Client, consécutive à l'utilisation du site de réservation.

Lors de son inscription sur le site, il est fourni au Client un identifiant de connexion et un mot de passe, qui sont personnels, confidentiels et non cessibles à des tiers. Le Client s'engage à le conserver et à ne pas le divulguer.

Après en avoir informé le Client, la Société pourra, à tout moment, pour les besoins d'exploitation, modifier ou changer son mot de passe.

Le Client paiera le service par virement bancaire, carte bancaire, prélèvement et dépôt d'espèces sur le compte bancaire de la société en Côte d'Ivoire, à réception de la facture hebdomadaire émise par Faro Consulting tous les jeudis.

Le Client garantit l'exactitude des informations bancaires qu'il communique à la Société.

La création d'un compte ne pourra être validée qu'à la suite de la signature par le Client du contrat de prestation de service réalisé par la Société. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales du contrat.

## 6. UTILISATION DU SERVICE IZICAB ENTREPRISE

La Plateforme est accessible à toute personne disposant d'un accès à internet.

Toute commande effectuée à partir du compte client est supposée avoir été effectuée par le Client et le prix de la course sera payé en fin de semaine lors de la présentation de la facture de la Société.

## 7. LA COMMANDE

Le Client remplit les champs requis relatifs à la course souhaitée (lieu de départ, lieu de destination). C'est impératif pour la prise en compte de la demande.

Les informations requises pour la prise en compte d'une demande sont :

- la date de départ
- l'adresse de prise en charge
- l'adresse de destination
- le type de service souhaité
- le nom du contact
- le téléphone du contact
- le mail du contact

En cas de prise en charge depuis un aéroport ou une gare parisienne, il est impératif de cocher l'onglet « Prise en charge d'un aéroport/gare parisienne ».

La Société indique le prix de la course au moment de la commande.

Si le Client valide la course, il doit s'être assuré que les informations communiquées sont conformes aux informations de la course. En cas d'erreur la Société ne saurait être tenu pour responsable.

## 8. EXECUTION DE LA COMMANDE

La Société envoie une notification de confirmation de prise en charge de la course par mail et par SMS au Client.

La veille du départ de la course, un mail de confirmation est envoyé au Client.

Lors de l'affectation de la course à un chauffeur, le Client reçoit par mail, les coordonnées du chauffeur et le descriptif du véhicule.

Pour finir, lors de l'approche du véhicule, le Client est informé de l'arrivée du chauffeur à l'adresse de prise en charge par SMS.

La dépose peut se faire sur tout IDF mais sur la grande couronne le forfait ne sera plus de rigueur. Le calcul se fera au kilomètre et à la minute comme précédemment.

## 9. NON EXECUTION DE LA COMMANDE

En cas de non-exécution de la commande de course du fait du non-présentation de nos chauffeurs lors de la prise en charge d'un client, Faro Consulting s'engage à rembourser intégralement l'agence du préjudice subi. Cette garantie de la non-exécution se caractérise par le remboursement intégral de la course. Il reviendra à l'agence de rembourser le client le cas échéant.

Si la non-présentation du chauffeur entraîne l'impossibilité pour le client d'accéder au vol, Faro Consulting s'engage à rembourser intégralement le billet d'avion. Une compensation sera à déterminer avec les équipes de la société et le client jusqu'à hauteur 10 000 euros.

Nous souscrivons à une assurance transport de personne dans laquelle nous couvrirons toutes les charges en cas de non-exécution d'une course.

## 10. REMBOURSEMENT DES CLIENTS

En cas d'annulation de la commande de course par un client, Faro Consulting s'engage à rembourser intégralement l'agence directement au vu des informations fournies. Ce versement se fera par versement d'un dépôt en espèces sur le compte fourni par l'agence.

En cas d'annulation de la commande de course par un client moins d'une heure avant le départ du client, Faro Consulting s'engage à rembourser l'agence directement tout en prélevant les frais d'approche tels qu'indiqués dans les clauses générales d'utilisation du service IZICAB.

Faro Consulting présentera la totalité de la facture du client pour le remboursement intégral de la course qu'elle aura préalablement perçue.

## 11. HEBERGEMENT DES DONNEES

La Société assure l'hébergement et la sécurité des Données dans le respect de la loi Informatique et Libertés et dans les conditions décrites dans les Conditions Générales d'Utilisation.

## 12. PROTECTION DES DONNEES

Les parties respecteront toutes les dispositions des lois et règlements relatifs à la protection des Données, dans la mesure où la violation des dispositions pourrait nuire aux intérêts de l'autre partie.

La Société est libre de collecter, traiter, conserver et utiliser des Données personnelles plus précisément les Données de localisation du Client dans la mesure où cela est nécessaire pour permettre au Client d'utiliser le service.

Le Client consent à la collecte, au traitement, à la conservation et à l'utilisation par la Société de ses Données.

La Société s'autorise le droit d'utiliser et de mentionner le nom et le logo du Client pour sa communication sur sa Plateforme et tous ses supports de communication en tant qu'utilisateur du service IZICAB.

La Société s'interdit, de vendre, donner, céder et d'utiliser à des fins commerciales les données collectées auprès du Client notamment les données concernant sa clientèle.

La Société s'engage à interdire, sous peine d'exclusion d'utilisation de son service, tout chauffeur qui contreviendrait à la charte de courtoisie, notamment en collectant les coordonnées de la clientèle de la société.

### 13. CONDITIONS FINANCIERES

Le tarif de la course est connu au moment de sa validation par le Client. Le tarif est mentionné en TTC et inclut la TVA au taux en vigueur.

Les frais d'annulation moins d'une heure avant le début de la course s'élèvent aux frais d'approche indiqués dans la tarification du service.

Cf. Annexes

Le Client règle les montants des courses hebdomadaires le jeudi à réception de la facture émise par la Société.

Une majoration pour retard de paiement sera appliquée aux sommes restantes dues à la date limite de paiement et ce, à compter de la première relance.

#### 13.2 Modalités de facturation et de paiement

La Société envoie le jeudi de chaque semaine une facture retraçant les courses effectuées par le Client payables par virement bancaire, par carte bancaire, chèques ou dépôt d'espèces sur le compte de la société à Abidjan à réception de la facture.

#### 13.3 Révision

Les modalités de paiement sont fermes pour la Durée initiale et pourront ensuite être révisées le premier jour de chaque période supplémentaire d'un (1) mois sous réserve que la Société ait spécifié cette révision au Client au moins un (1) mois à l'avance.

#### 14. Commissionnement de l'entreprise

La Plateforme est configurée de manière à majorer toutes les réservations saisies par le Client de 10% du prix TTC.

Cette majoration est perçue directement par le Client lors de la commande et n'est donc pas prise en compte dans la facturation émise par la Société.

#### 15. CESSION

Le Client s'interdit expressément de céder, aliéner ou transférer tout ou partie des droits et obligations du Contrat, ou le Contrat lui-même, à tout tiers quel qu'il soit, sans l'accord préalable écrit de la Société, même en cas de fusion, consolidation ou réorganisation.

#### 16. RESPONSABILITE

La Société et le Client assument chacun la responsabilité des conséquences résultant de leurs fautes, erreurs ou omissions, causant un

dommage direct à l'autre partie, dans les termes et conditions prévues aux présentes Conditions Générales.

En aucun cas, la Société ne pourra être tenue responsable des informations erronées ou frauduleuses communiquées par le Client.

La Société s'engage à apporter toute la compétence et le soin nécessaire à la fourniture du service.

Il est également convenu que Faro Consulting n'offre aucune garantie quant aux connexions à Internet ou aux transmissions depuis Internet ou quant aux communications GSM, GPRS ou 3 G/4G ou autres communications similaires. En aucun cas, le service ne saurait être responsable des restrictions de transfert de données sur le système, du fait notamment de la saturation du trafic GPRS ou de traversée de Zone de non couverture par le réseau opérateur.

Dans les limites autorisées par la loi, toutes autres garanties ou droits supplémentifs qui ne sont pas expressément prévus dans le Contrat, sont exclus du Contrat.

#### 17. FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue d'un manquement quelconque à ses obligations, si un tel manquement résulte d'une décision gouvernementale, et ce compris tout retrait ou suspension d'autorisations quelles qu'elles soient, d'une grève totale ou partielle interne ou externe à l'entreprise, des chauffeurs notamment, d'un incendie, d'une catastrophe naturelle, d'un état de guerre d'une interruption totale ou partielle ou d'un blocage des réseaux de télécommunications ou électrique, d'acte de piratage informatique ou plus généralement tout autre événement de force majeure présentant les caractéristiques définies par la jurisprudence.

La suspension des obligations ou le retard consécutif au cas de force majeure ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

#### 18. DIVERS

Toute modification apportée au contrat d'abonnement fera l'objet d'un avenant signé par les parties. Faro Consulting se réserve le droit de modifier les présentes conditions. Ces modifications prendront effet à la date à laquelle le Client en aura été informé.

Dans l'hypothèse où les stipulations du Contrat seraient considérées nulles, inapplicables ou inopposables par toute juridiction compétente, les autres stipulations des présentes resteront valables, applicables et opposables. Les parties conviennent néanmoins que dans une telle hypothèse, elles négocieront de bonne foi et pendant un délai raisonnable des stipulations de remplacement qui seront (i) valables, applicables et opposables et (ii) conformes à l'intention initiale des parties.

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées aux présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Tout différend entre les parties quant à la formation, l'interprétation, l'exécution, la cessation ou la résiliation du contrat fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. Le Chauffeur doit s'adresser en priorité à Faro Consulting pour obtenir une solution amiable, par courrier : service Client 14-16 rue soleillet - 75020 Paris ou par email à [info@izicab.fr](mailto:info@izicab.fr)

En cas d'échec de la tentative d'obtenir une solution amiable, tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat sera soumis à la loi ivoirienne.